



Équipes de 4 de la LBM

Règlements et procédures - Catégorie A

Les « Règlements et procédures » suivants s'appliquent pour la saison 2015-2016 :

1. Lorsque vous jouez dans un club, la partie doit commencer à l'heure à laquelle le club tient une séance régulière ou à toute autre heure convenue entre les capitaines et le club. SVP aviser d'avance le club que vous tenez une partie.
2. Un match ne devrait pas durer plus de 3 heures 15 minutes et ne peut en aucun temps dépasser de plus de 15 minutes la fin de la partie régulière du club.
3. Les retardataires pourront se faire imposer une pénalité de 3 IMPs pour la première tranche de 15 minutes de retard et par tranche de 10 minutes par la suite. Une partie sera perdue par défaut si l'équipe fautive n'est pas complète après 45 minutes.
4. Si une équipe ne se présente pas ou qu'elle arrive plus de 45 minutes après l'heure convenue, elle perdra par défaut et se verra attribuer un score de zéro. En contrepartie, l'équipe présente recevra le pointage le plus élevé entre sa propre moyenne ou la moyenne des IMPs accordés par l'équipe qui ne s'est pas présentée.
5. L'échelle de 50 est utilisée. Une victoire par 50 IMPs et plus se traduit par un maximum de 100 points au classement.
6. Le capitaine de l'équipe gagnante doit communiquer le résultat à mafourcaudot@sympatico.ca en identifiant le nombre de IMPs gagnés par chaque équipe ou la différence en IMPS.
7. Déroulement d'une partie :
 - a. Chaque match comprend 2 rondes de 13 planchettes.
 - b. L'équipe qui gagne le tirage au sort choisit ses adversaires. L'équipe perdante prend place en premier et l'équipe gagnante s'assoie par la suite.
 - c. Au terme de la première ronde, l'équipe qui cumule le moins de points décide des adversaires qu'elle rencontre dans la seconde ronde.

8. Le directeur du club rendra les décisions et pénalités en regard des infractions aux règlements de l'ACBL. Si les joueurs désirent en appeler de la décision du directeur ET que le directeur ne peut former un comité compte tenu des joueurs présents au club, la procédure suivante s'applique : le directeur rapporte la main et les détails pertinents au responsable des Équipes de 4, qui sera responsable de former un comité à une date ultérieure afin qu'une décision soit prise.
9. L'horaire prévoit un match environ à tous les 15 jours :
 - a. Vous pouvez prendre de l'avance, mais essayez surtout d'éviter les retards.
 - b. L'horaire prévoit une séquence de matchs à suivre, mais deux capitaines peuvent devancer l'horaire si les deux équipes en conviennent.
 - c. La saison régulière est prévue se terminer le 1er mai 2016. Un délai de quatre semaines sera accordé aux retardataires pour jouer tous les matchs. Une note de zéro sera accordée aux deux équipes si les parties ne sont pas jouées dans ce délai. À partir du 1er mai, si une des deux équipes propose une date pour jouer le match et que l'autre refuse sans faire de contre-offre, la seconde a zéro et la première se mérite le meilleur résultat de sa moyenne de la saison ou la moyenne accordée par l'autre équipe. Si la contre-offre est refusée, les deux équipes ont une note de zéro. Toute offre et contre-offre comporte un délai d'au moins 48 heures.
10. Composition des équipes :
 - a. Chaque équipe peut avoir jusqu'à 10 joueurs.
 - b. Tout changement en cours de saison doit se faire avec l'approbation du responsable des Équipes de 4 – Marc-André FOURCAUDOT, qui consultera les autres capitaines avant de prendre une décision.
 - c. Un membre d'une équipe ne peut jouer pour une autre équipe comme substitut sauf sur approbation au préalable par le capitaine adverse.
 - d. Il est interdit à un membre de s'inscrire sur deux équipes.
11. Les systèmes d'enchères et de défense doivent respecter le guide des conventions qui sont permises lors du CNTC A. Une défense écrite pourrait être requise pour certaines conventions.
<http://cbf.ca/events/canadian-bridge-championships/open-teams-flt-a/>
12. Les quatre (4) premières équipes de la saison régulière participeront aux séries éliminatoires.
 - a. L'équipe qui termine première durant la saison régulière aura le privilège de choisir son adversaire au premier tour parmi les équipes ayant terminé 2^e et 4^e.
 - b. En cas d'égalité au classement le résultat du match joué entre les deux équipes respectives détermine le rang.

Si vous avez des questions, s.v.p. me contacter.
Amusez-vous!

Marc-André FOURCAUDOT
Responsable des équipes de 4
514-271-1156 - mafourcaudot@sympatico.ca